



# PÉTITION

## **Je soutiens les professionnel·les des Etablissements d'accueil du jeune enfant « EAJE – Crèche »**

**Le Gouvernement et la mairie doivent s'engager à :**

- Garantir par 1 professionnel·le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel·les les plus qualifié·es en crèche.
- Respecter le droit aux formations professionnelles tout au long de la carrière avec des formations qualifiantes et diplômantes
- Favoriser les déroulements de carrière et revaloriser les rémunérations
- Reconnaître la pénibilité et favoriser les mutations et les reconversions
- Abroger l'arrêté autorisant à travailler en crèche sans diplôme ni expérience.

<b>NOM Prénom</b>	<b>Signature</b>

